



MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 26 novembre 2024 à 19h00 dans la salle de la mairie

Objet :

- Service commun d'instruction des demandes d'autorisation « police de publicité » : désignation d' élu référent
- Adhésion au service commun « rgdp » et « enjeux numérique » proposé par la communauté de communes Loches Sud Touraine pour la période 2025/2027.
- Adhésion au groupement de commande travaux de voirie 2025
- Don de l'association « La Rioll'ade »
- Création du programme « Achat de rideaux motorisés pour la salle socioculturelle » et décision modificative
- Aménagement aire de jeux et demande de subvention
- Problème de la vitesse et des priorités à droite dans l'agglomération de Bournan
- Création de poste pour le recrutement d'un agent recenseur
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gillet', with a large flourish underneath.